AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP12-10-82040382

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43 - 09.27.46

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 28 du 7 Octobre 1982

Edition Grandes Cultures

Envoi n° 24

COLZA

Les récentes pluies ont permis une deuxième levée qui arrive maintenant au stade 1ère feuille et favorisé un redémarrage général de la végétation.

Grosse altise

Les concentrations d'altise sur jeunes semis se terminent. Nous rappelons qu'une intervention dirigée contre les adultes, après le stade 2ème feuille, a pour but de limiter les pontes et par conséquent les dégâts dûs aux larves. La lutte directe contre les larves, dans le courant de l'hiver, est possible mais souvent malaisée et d'efficacité bien moyenne.

Sur parcelles non encore protégées réaliser un traitement dans les prochains jours si l'on compte 1 à 2 adultes par m2 ou si 1 plante sur trois présente des morsures récentes. Utiliser de préférence une spécialité à base de pyrétrinoïde (liste dans notre dernier bulletin). Nous précisons que contre la grosse altise du colza la cyperméthrine est homologuée à 25 g/ha soit Ripcord = 0,5 l/ha - Kafil super = 0,25 l/ha - Cymbush = 0,25 l/ha.

Charançon du bourgeon terminal

Les pièges jaunes doivent être disposés à une hauteur de 20 cm de façon à améliorer les captures.

> Les premiers charançons ont été capturés dans l'Aube depuis deux à trois jours. L'an passé des dégâts sérieux avaient été observés dans le Barrois et le Pays d'Othe.

Les parcelles ayant reçu un Curater au semis ou un traitement pyréthrinoïde très récemment présentent de bonnes garanties de protection. Maintenir la surveillance.

Un traitement est à réaliser sur les parcelles où des captures suivies sont observées. Cette intervention présente une bonne efficacité même si elle est réalisée dans les 10 à 15 jours qui suivent les premières captures.

Utiliser une spécialité à base de pyréthrinoïde (Decis, Ripcord, Kafil, Cymbush) à la dose altise. Traiter en l'absence de risque de pluie.

Tenthrède de la rave

De nouveaux cas dans la plupart des régions. Pour la lutte se reporter à notre précédent bulletin.

Limaces

Les premiers dégâts sont observés depuis deux à trois jours.

MAIS

Fortes attaques de fusariose sur certaines variétés. Les risques de verse deviennent maintenant sérieux. Récolter ces parcelles en priorité dès qu'elles présentent un taux d'humidité convenable.

P.133

CEREALE

Jaunisse nanisante de l'orge

Les orges, les blés et les avoines peuvent être attaqués par différents virus, un des plus importants est celui de la "Jaunisse nanisante de l'orge".

En Champagne, les dégâts occasionnés par cette maladie sont caractérisés par leur grande irrégularité en fonction des années et des régions :

- le Nogentais est le secteur le plus régulièrement touché, le Barrois, la Brie et le Tardenois ont présenté, certaines années, quelques attaques.
- en zone de vallée (Marne, Seine...) la maladie est parfois présente très localement sur certaines parcelles situées à proximité des maïs.
- en terre de craie le risque semble particulièrement faible. Aucun cas n'a encore été observé dans le Nord, le Nord-Est de la Marne et les Ardennes.

La maladie est surtout présente sur semis précoces, ceux réalisés avant les 5-10 octobre. Les orges d'hiver et escourgeons sont les plus touchés, mais, dans quelques régions, les blés semés fin septembre devront être l'objet d'une surveillance attentive.

Mode de transmission

Cette maladie est transmise par les diverses espèces de pucerons des céréales parmi lesquelles Rhopalosiphum padi est le principal vecteur. Les contaminations s'effectuent par l'intermédiaire d'ailés. Les aptères disséminent ensuite la maladie dans la parcelle.

Dégâts

Plus les semis sont précoces et plus le risque est élevé. La gravité de la maladie est fonction de nombreux facteurs (pouvoir infectieux des pucerons, importance des populations, précocité de l'arrivée et temps de présence des pucerons, possibilités de récupération de la céréale).

Lutte

Il n'y a pas de méthode de lutte directe contre le virus. Il faut donc éviter l'inoculation de la céréale par des moyens chimiques ou par les techniques culturales.

Technique culturales

Eliminer les repousses de céréales. Les maïs sont en grande partie récoltés, seuls quelques maïs tardifs présentent des colonies de pucerons.

Moyens chimiques

SURVEILLEZ VOS PARCELLES DES LEUR LEVEE

Les conditions d'intervention sont variables selon l'évolution des populations de pucerons :

Quelle que soit la situation, ATTENDRE LE STADE 2 FEUILLES de la céréale pour intervenir et accorder une rémanence de 15 jours au traitement insecticide.

- 1er cas, le nombre de pucerons est en croissance rapide, une intervention est justifiée.
- 2ème cas, le pourcentage de plantes portant des pucerons stagne (inférieur ou de l'ordre de 25 à 30 %).
  - si les conditions de l'automne et du début d'hiver permettent une activité des pucerons dans la culture, le traitement peut devenir nécessaire.
  - si le temps froid stoppe assez rapidement l'activité des pucerons, le traitement peut être différé ou même supprimé si ce type de temps se maintient.

Les insecticides utilisables sont présentés dans le tableau ci-joint. Des phénomènes d'incompatibilité entre certains herbicides et insecticides ont été observés. On évitera donc les mélanges et les applications trop rapprochées de ces deux types de produit.

Imprimerie de la Circonscription Champagne-Ardenne. Le Directeur Gérant J. SONDEY
Commission Paritaire de Presse N 529 AD

Matière Active	Spécialité -	Concentration	Firme	Dose
bromophos	NEXION EC 40	360 g/l	SOVILO	1 l/ha
	SOVI NEXION 25 EM	250 g/l	SOVILO	1,5 l/ha
	RHODIANEX	250 g/l	RHODIAGRI	1,5 l/ha
cyperméthrine	CYMBUSH	100 g/l	SOPRA	0,2 l/ha
	KAFIL SUPER	100 g/l	LA QUINOLEINE	0,2 l/ha
deltaméthrine	DECIS	25 g/l	PROCIDA	0,3 l/ha
fenvalérate	SUMICIDINE	100 g/l	AGRISHELL	0,25 l/ha